

# Document d'informations clés ("DIC")

## Platinum Luxembourg Capitalisation - Conservateur

### Objectif:

Le présent document vient en complément du Document d'Informations Clés et contient des informations essentielles sur le support d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce support d'investissement et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres supports d'investissement.

### Produit:

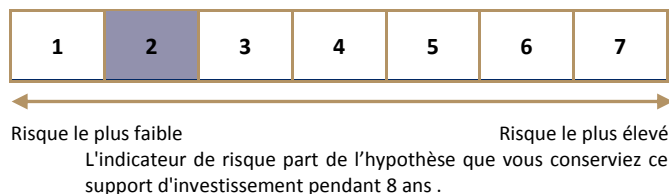
<b>Support d'Investissement:</b>	Platinum Luxembourg Capitalisation - Conservateur
<b>Initiateur du PRIIP:</b>	GB Life Luxembourg S.A.
<b>Site internet:</b>	www.gblife.lu
<b>Téléphone:</b>	+352 26 44 11 44
<b>Autorité compétente:</b>	Commissariat aux Assurances, 7 Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
<b>Date de production du document:</b>	22-01-2019

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

### En quoi consiste ce produit?

<b>Type:</b>	Ce produit est un Fonds Interne Dédié constitué d'un ensemble d'actifs, parts d'OPC et/ou titres vifs soumis à des conditions d'éligibilité réglementaires et/ou contractuelles. Les actifs éligibles au sein du Fonds Interne Dédié ainsi que les règles de dispersion et de diversification admises par GB Life sont édictées par la Lettre Circulaire relative aux règles d'investissements pour les produits d'assurance vie liés à des fonds d'investissement du Commissariat aux Assurances, en vigueur à la souscription. Le Fonds Interne Dédié est proposé parmi un ensemble de supports, aux investisseurs qui souhaitent opter pour une gestion discrétionnaire de leurs investissements réalisée par un gestionnaire financier unique et conformément aux orientations de placement déterminées par la politique de gestion et au profil de gestion.
<b>Objectifs:</b>	Ce produit a pour objectif la recherche d'une exposition aux obligations et aux instruments du marché monétaire. L'objectif de ce produit est d'obtenir une croissance régulière du capital investi tout en recherchant la performance associée essentiellement aux obligations et aux instruments du marché monétaire.
<b>Investisseurs de détail visés:</b>	Vous préférez le certain à l'incertain. La protection de votre capital est primordiale. Toutefois, votre capital de départ pourrait connaître un recul limité et temporaire.

### Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?



#### Indicateur synthétique de risque:

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de cette stratégie d'investissement par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que cette stratégie d'investissement enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le risque de ce produit à 2 sur 7, qui est une classe de risque basse.

Ce support d'investissement ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

## Scénarios de performance

Investissement de 10 000 EUR		1 an	4 ans	8 ans (période de détention recommandée)
<b>Scénarios</b>				
<b>Scénario de tension</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>8 712,46 EUR</b>	<b>8 306,84 EUR</b>	<b>7 452,23 EUR</b>
	Rendement annuel moyen	- 12,88 %	- 4,53 %	- 3,61 %
<b>Scénario défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>9 771,72 EUR</b>	<b>9 808,13 EUR</b>	<b>10 039,54 EUR</b>
	Rendement annuel moyen	-2,28%	-0,48%	0,05%
<b>Scénario intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>10 136,65 EUR</b>	<b>10 551,06 EUR</b>	<b>11 130,07 EUR</b>
	Rendement annuel moyen	1,37%	1,35%	1,35%
<b>Scénario favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>10 507,74 EUR</b>	<b>11 342,18 EUR</b>	<b>12 330,29 EUR</b>
	Rendement annuel moyen	5,08%	3,20%	2,65%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution des marchés et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

## Que se passe-t-il si GB Life Luxembourg S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Les actifs sous-jacents sont déposés auprès d'une banque dépositaire qui a été préalablement autorisée et régulièrement contrôlée par l'autorité luxembourgeoise, le Commissariat aux Assurances. Dans le cas improbable d'un défaut de la Compagnie, le Commissariat aux Assurances peut bloquer les comptes bancaires pour protéger les droits des assurés. En outre, les titulaires de polices ont la qualité des créanciers privilégiés au premier rang sur les actifs correspondant à leur type de créance selon les dispositions prudentielles en vigueur. Cette qualité leur permet de récupérer d'abord et avant tout leurs créances liées à l'exécution de leurs Contrats d'assurance en cas de défaut de la Compagnie.

Un mécanisme de protection vise à protéger les avoirs des preneurs d'assurance en leur offrant un triple niveau de protection:

- Ségrégation des actifs de la Compagnie en distinguant le "Patrimoine réglementé" du "Patrimoine libre".
- Gel des comptes de la Compagnie en cas de défaillance de cette dernière et créance de premier rang accordée aux preneurs d'assurance.
- Surveillance et contrôle exercés par le Commissariat aux Assurances

## Que va me coûter cet investissement?

La réduction du rendement (reduction in yield - RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés à la stratégie d'investissement, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent des frais de sortie éventuels. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

### Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous fournit des conseils sur ce support d'investissement vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur ou à GB Life Luxembourg S.A.. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui pourrait également influencer sur les montants que vous recevrez.

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans	Si vous sortez après 8 ans
<b>Coûts totaux</b>	131,03 EUR	556,20 EUR	1 204,37 EUR
Incidence sur le rendement (RIY) par an	1,31 %	1,31 %	1,31 %

## Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique:

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau indique l'incidence annuelle sur le rendement. Les coûts ponctuels y sont également représentés de manière étalée sur les années.

<b>Coûts ponctuels</b>	<b>Coûts d'entrée</b>	0,00 %	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins.
	<b>Coûts de sortie</b>	0,00 %	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
<b>Coûts récurrents</b>	<b>Coûts de transaction de portefeuille</b>	0,50 %	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	<b>Autres coûts récurrents</b>	0,78 %	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour la gestion de vos investissements.
<b>Coûts accessoires</b>	<b>Commissions liées aux résultats</b>	0,00 %	L'incidence des commissions liées aux résultats.
	<b>Commissions d'intéressement</b>	0,00 %	L'incidence des commissions d'intéressement.

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

**Période de détention recommandée minimale: 8 ans**

La durée de détention recommandée sur ce support d'investissement dépend de la durée du contrat auquel il est adossé. Dès la fin du délai de renonciation de 30 jours, Le preneur peut à tout moment par une demande écrite et signée, racheter une partie ou la totalité de son Contrat. Le rachat partiel ne peut réduire la valeur du Contrat en dessous du seuil fixé dans les conditions générales. Le rachat total met fin au Contrat.

## Comment puis-je formuler une réclamation?

GB Life invite le Preneur à adresser toute contestation, en première instance, par lettre recommandée à la Direction de GB Life, sans préjudice de la possibilité de s'adresser au Commissariat aux Assurances ou d'intenter une action en justice. Les contestations sont de la compétence exclusive des tribunaux, sans préjudice de la faculté de recourir à la médiation.

## Autres informations pertinentes

Des informations réglementaires supplémentaires relatives au produit peuvent être demandées par e-mail. Vous pourrez alors les recevoir en version imprimée ou numérique. Tous les documents publiés sur le site sont obligatoirement mis à disposition en vertu de la loi luxembourgeoise. Les conditions générales relatives au produit décrit dans le présent Document d'informations clés et contenant de plus amples informations sur les caractéristiques et les coûts sont disponibles à la demande de l'investisseur potentiel.